



L'impensé de l'entreprise en Chine

Joël Ruet

► To cite this version:

Joël Ruet. L'impensé de l'entreprise en Chine. ENTREPRISES, RESPONSABILITÉS ET CIVILISATIONS - VERS UN NOUVEAU CYCLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2020. hal-03085788

HAL Id: hal-03085788

<https://hal.science/hal-03085788>

Submitted on 22 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'impensé de l'entreprise en Chine

Colloque de Cerisy-la-Salle de 2019 : Entreprise, responsabilité et civilisation : Un nouveau cycle est-il possible ?

Joël Ruet

« quoique cent ans se soient écoulés depuis la Guerre de l'Opium, aucun ouvrage théorique vraiment scientifique et conforme aux réalités du développement économique de notre pays n'a encore été consacré à l'essor du Capitalisme en Chine »

Mao Zedong, 1942

Pleinement occupés à des subtilités philologiques, les sinologues n'ont jamais trouvé l'intérêt ou le temps d'examiner des choses aussi frivoles que les fondements économiques ou la structure sociale d'une grande société »

Etienne Balazs, 1968

Cette communication vise à deux objectifs. Tout d'abord, à esquisser une compréhension de l'entreprise en Chine, prise au sein du système économico-politique ou politico-économique chinois, cette première perception s'appuyant sur des travaux d'enquête scientifiquement étayés. Également, elle vise à proposer un excursus plus intellectuel : essayer de situer la question « entreprise et civilisation » dans le monde chinois, en formulant des hypothèses mobilisables dans un champ d'interaction future.

Posons un préliminaire méthodologique. Cette intervention est informée par l'économie, mais par une économie qui pratique l'enquête. Si les économistes en général s'appuient sur des bases de données, des équations, des modèles, il existe une approche particulière de l'économie, dite hétérodoxe, qui valorise la méthodologie d'enquête et de terrain, champ des processus de décision inclus. Cette économie hétérodoxe est en plus forte interaction avec d'autres sciences sociales, et au final pose des questions plus *méso*-économiques : à l'interface entre l'entreprise et les forces productives, d'une part, à l'interface de la société, des territoires.

Je voudrais essayer aujourd'hui de caractériser l'économie chinoise de ce point de vue de l'économie hétérodoxe et de l'économie politique du système économique chinois au sein du monde chinois, pour en particulier souligner que l'entreprise y est une figure très récente, ambiguë. Si l'on pousse l'argument, la figure de l'entreprise comme déterminant des process économiques est contestable intellectuellement et

scientifiquement une fois resituée dans les réalités des forces productives chinoises. Il apparaîtra au fil de ce texte que si la dimension d'entreprise des unités productives est bien négligeable, au profit d'une dimension plus politique ou plus encastrée dans le parti-état, il faut bien se poser la question de Bachelard : « ce qui est négligeable doit être négligé ». Pour autant, l'économie politique en creux renvoie à la politique chinoise et à une fonction sociétale en plein de la production. C'est autant d'essayer de cerner cette fonction que de penser l'articulation évasive entre un faux a priori occidental classique et un impensé chinois qui nous motive ici.

Cet exposé sur « L'impensé de l'entreprise en Chine » se déploie en trois temps.

Un premier qui envisage, dans l'analyse classique du siècle chinois passé, quelle est la place de l'entreprise, une place qui demeure *introuvable*, la place du « capitalisme » l'étant encore plus. On parle de capitalisme d'État aujourd'hui pour la Chine, mais je pose qu'il y a plus qu'un paradoxe, une incompréhension radicale, profonde à parler de capitalisme d'État en Chine aujourd'hui. Les structures de production ont évolué au fil de la recherche d'équilibre entre théorie et pratique pris au sens chinois, entre primauté du politique ou de la production.

Le deuxième temps éclaire la centralité de la technique et notamment de la technologie : qu'elle soit portée par des entreprises d'État ou par d'autres fonctions de l'État, elle est centrale pour expliquer au moins les 40 dernières années de l'essor chinois. Cette analyse du déploiement technologique s'appuie sur des travaux collectifs avec des chercheurs chinois, européens et indiens avec lesquels nous avons mené des enquêtes industrielles en Chine. Ces travaux seront mis en rapport avec ceux des économistes ou des politistes pour constituer une lecture technologiste de la pratique mise en place par Deng Xiaoping.

Enfin, on cherchera à comprendre ce que cette technique, ce que ce système socio-technique ou politico-technique en déploiement en Chine transcrit, ou pas, de civilisationnel. Je questionnerai un concept en train de structurer la Chine dans le détail de sa relation parti-société, qui est le concept de *civilisation écologique* : un concept d'essence politique, assez purement politique pour le moment mais au pouvoir normatif au terme de la séquence chinoise contemporaine, terme introduit par XI Jinping lui-même : nous analyserons la manière dont ce concept dépasse son inévitable part de propagande.

Soit, sur ces trois temps, un point de retour sur l'histoire, un autre d'évaluation de ce que déploie le système technologique contemporain en Chine, et un troisième de prospective pris dans son écrin de politique aux « caractéristiques chinoises » ; pour partie un jardin à la française mais aussi une démarche assez chinoise selon l'adage « tracer les grandes lignes puis fixer les détails ».

L'introuvable entreprise.

Libéralisation économique et politique iront de paire, tel était la croyance de la politique d'engagement américaine avec la Chine. L'Occident réalise aujourd'hui à l'inverse que peuvent co-exister en Chine déploiement technologique et absence démocratisation, que des processus politiques illibéraux peuvent avoir non seulement une certaine efficience, mais encore ne pas ressentir le besoin de se positionner du tout par rapport à la philosophie libérale. La coalescence de la modernisation technologique et de formes –partielles dirait la critique de gauche- de démocratisation sont-elles une singularité de la modernité occidentale plutôt qu'une règle ? L'avenir dira, mais l'Occident assiste en Chine à des évolutions à la fois sociales, sociétales et environnementales de rapport efficacité-gouvernance très contrastées de ce qu'il connaît aujourd'hui sur ses territoires. Plaquer une lecture occidental-centrée sur la Chine a conduit à des contre-sens ; or cette lecture-là n'est pas tout à fait dépoussiérée.

En illustration de ce que peut être une telle lecture à contre-sens, je recommanderais la lecture Jean François BILLETER « Chine trois fois muette ». BILLETER part d'une vraie connaissance de la Chine, mais en plaquant un modèle qui ne fonctionne pas. Il définit trois temps de l'évolution de la relation marchande prise dans la séquence occidentale : premier temps d'émancipation de la relation marchande aux politiques à leur naissance, deuxième temps de développement autonome de la relation marchande au XIX^e siècle, durant laquelle émerge la figure de l'entrepreneur et de l'entreprise au-delà des compagnies. Troisième temps, l'inversion de la relation marchande ; on peut situer ce 3^{ème} temps différemment selon les régions du monde, dans les années 30 aux États-Unis, dans les années 50 lorsque le capitalisme de publicité au sens américain se déploie dans le monde. BILLETER applique cette scansion aux acteurs chinois.

On ne peut que contester ce placage, sur la base d'autres travaux, par exemple l'ouvrage de Lucien BIANCO sur « Les origines de la révolution chinoise de 1915 à 1949 », années à la source de ce qu'est la modernité chinoise contemporaine ou encore le grand classique d'Etienne BALAZS « La Bureaucratie Céleste ». Avec leurs points de vue méthodologiques et politiques différents, BIANCO et BALAZS convergent vers un certain nombre d'éléments qui nous sont utiles pour comprendre la Chine d'aujourd'hui, et d'abord pour réfuter la scansion de BILLETER.

Premièrement, BALAZS rappelle que l'entrepreneuriat en Chine s'est historiquement développé dans les campagnes et pas du tout, à l'instar de l'Occident, dans la figure de la bourgeoisie urbaine. Et qu'au contraire, la ville est le siège du mandarinat, le siège de la bureaucratie, et donc d'une certaine conception d'intégration territoriale, mais pas le siège de l'entreprise, de l'innovation, de l'*autonomisation* de la relation marchande. Au contraire, c'est le siège de la *recapture de la relation marchande*, donc ces premiers temps que BILLETER voit -et qui sont des lieux communs, des impensés, des inquestionnés dans le monde occidental-, n'ont simplement pas existé en Chine. Cela est d'autant plus important qu'à l'heure

d'analyser l'essor des économies émergentes les historiens rappellent que l'Inde du XIXe siècle par exemple, du fait de la relation de ses marchands urbains à ses princes ruraux, a pu connaître des phénomènes similaires à ceux vus en Europe (il n'y a pas eu à l'époque homogénéité entre les futurs pays « en développement »). Il y a eu un début d'autonomisation de la relation marchande en Inde, qui a précisément été cassé par le pouvoir britannique. Ainsi, la Chine est de ce point de vue là, non pas simplement opposée à l'Occident, mais aussi à une grande partie du monde, dans ses développements historiques.

Les sources historiques de l'entreprise n'existent pas en Chine pour un certain nombre de raisons. BIANCO s'appuie sur un moment très important de l'histoire de la Chine, l'année 1911 avec son *mouvement du 4 mai*, dont les origines remontent à plusieurs années antérieures et dont l'influence portée continue des années plus tard ; 1911 marque un des grands temps de la modernisation en Chine, ou de la lutte pour la modernité. L'influence intellectuelle de la pensée libérale commençait de revêtir une certaine importance en 1911 en Chine par la venue en particulier de la pensée libérale américaine, avec de nombreux philosophes, politistes américains qui avaient visité la Chine dans les années précédentes, John Dewey au premier plan d'entre eux. Hu Shi, élève de Dewey, « recommande de laisser là disputes et rêveries utopiques et de s'attaquer aux problèmes concrets pour essayer de les résoudre un à un » (Bianco, Op. Cit., p.90) ; l'écrivain Lu Xun est dans la même disposition. Si Hu et Lu regardent vers l'Amérique, le futur PCC regarde vers la France. Dans son article « Les Français et la civilisation moderne », Chen Duxiu souligne que « La civilisation française est grande, car elle a réaffirmé les valeurs mondiales des civilisations : l'égalité, l'état de droit et le socialisme qui garantit les besoins de survie et de développement de la grande majorité ». Chen Duxiu devint le responsable des arts libéraux de l'Université de Pékin, puis un des principaux fondateurs du Parti communiste chinois en 1921, et son magazine devint la publication officielle du Parti communiste chinois. On le voit, de 1911 à 1921, s'instaure une polarité qui ne trouvera sa synthèse que quasiment 60 ans plus tard avec la fin effective de la révolution culturelle en 1972 et surtout les réformes de Deng en 1978-79, puisqu'il y a une opposition qui va se faire de plus en plus violente entre les partisans des « ismes » (socialisme, plus tard communisme) (Zhuyi – 主义) du théoricien du parti, Chen Duxiu, et les partisans des « problèmes » (Wenti - 问题). Cette opposition intellectuelle entre ce qui n'est autre que théorie vs. pratique s'est radicalisée lors de la genèse du Parti Communiste 10 ans plus tard ; elle s'est incarnée dans la lutte, dans la guerre civile entre le Parti Communiste et les Nationalistes du Guomindang, pour finalement devenir constitutive de la différence idéologique et pratique entre Taïwan et la Chine continentale. Durant toute la période du Grand Bond en avant, puis de la Révolution Culturelle, le recours à la doctrine et à la théorie se fait par opposition au développement en pratique, jugé révisionniste. C'est cette dialectique, parfois violente, jamais interrompue, qui culmine dans le « rêve chinois » de la pensée-Xi-Jinping, hybride à la fois d'« édification de la société chinoise de moyenne aisance » et de « triomphe du socialisme à la chinoise de la nouvelle ère »¹. Il faut

¹ Le titre du Rapport au 19^e Congrès du 18 octobre 2017 est en effet « Remporter la victoire définitive de l'édification de la société chinoise de moyenne aisance et faire triompher le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère ».

en tout cas avec Bianco admettre que le libéralisme n'est pas éclairant : « peu de situations historiques ont été moins favorables aux courants libéraux (...) que celles que la Chine a connues entre 1919 et 1949. (...) la Chine a vécu ces trente années sous le signe de l'*urgence*. Une urgence qui ne pouvait s'accommoder des longs délais, des patients examens, des préparations prudentes (du libéralisme). » (Bianco, Op. Cit., p.96). « assez marginale dans le monde chinois, la bourgeoisie n'a vraisemblablement pas pu et en tout cas pas su se faire un atout de sa position inconfortable et exposée » (Bianco, Op. Cit., pp.149-150). Si BALAZS (Op. Cit. p.229) peut parler de « Siècle d'or du capitalisme chinois » au 17^{ème} siècle, et de « nouvelle cohésion chez les citadins », limitée à quelques villes, dépendante d'un système de commerce de l'argent, elle n'aura pas fait souche et BIANCO, quant à lui (Op. Cit., pp.216-217) Si BALAZS (Op. Cit. p.229) peut parler de « Siècle d'or du capitalisme chinois » au 17^{ème} siècle, et de « nouvelle cohésion chez les citadins », limitée à quelques villes, dépendante d'un système de commerce de l'argent, elle n'aura pas fait souche et BIANCO quant à lui, (Op. Cit., pp.149), quand il qualifie « les effectifs et la puissance de la bourgeoisie chinoise (qui jamais) n'ont progressé aussi vite que durant les dix années qui suivirent l'éclatement de la Première Guerre Mondiale », mentionne cependant que « c'était un essor à partir de rien (opéré) par ponction dans la masse paysanne ». Pas de fenêtre historique pour le libéralisme, pas de continuité de la figure bourgeoise, donc.

Quelle est dans ce contexte l'évolution de l'entreprise ? Ni appuyée sur des Compagnies dans une Chine des Ming puis des Qin où le « haut » commerce à la Braudel était in fine surtout un monopole destiné à la collecte de l'impôt plus qu'un colbertisme manufacturier, ni sur une bourgeoisie ni sur la science à la façon des premières entreprises européennes du 19^{ème} siècle. Bien sûr limitée par le joug des réglementations coloniales et les avanies de la guerre civile, quelques entreprises familiales chinoises s'étaient développées au-delà des structures de commerces classiques, dans un certain nombre de concessions coloniales. La forme entreprise a pu se développer un peu sur l'actuel sol chinois lors des années 30, mais de manière allogène en Mandchourie, alors sous occupation japonaise.

De 1949 à 1953 existe une espèce de gentlemen agreement entre le Parti Communiste, qui a pris le pouvoir à Pékin mais qui doit encore assurer son assise nationale, et les quelques entrepreneurs. Co-existent aussi des formes soviétiques d'organisation introduites dans et autour des anciennes zones industrialisées par l'occupant japonais. A partir de 1953 s'opère une normalisation et il n'existe plus d'entreprise au sens propre, entrepreneurial, du terme. Dès 1959 et la rupture avec l'Union Soviétique la forme soviétique –et son centralisme du ministère de branche associé- disparaît.

On arrive à la fin de cette période avec deux caractérisations importantes. D'abord, et c'est toute l'importance d'observer les termes dans la langue originelle pour éviter de plaquer modèles et concepts, la terminologie chinoise révèle une difficulté à cerner le terme chinois d'entreprise à proprement parler. Plusieurs synonymes coexistent: le synonyme le plus établi est Qiye (企业) et un autre est Changshang (厂商).

Changshang, c'est plutôt la compagnie au sens un peu ancien, un peu au sens commercial plus qu'industriel, de la « compagnie des Indes ». Qiye est le terme plus usuel, mais qui désigne également (l'ensemble d') une industrie. Donc le Qiye est une structure, ce qui est relatif l'industrie. Il n'y a donc pas sémantiquement et étymologiquement de lien avec l'entrepreneur en particulier. Aujourd'hui encore, un terme qui revient en particulier auprès d'une ancienne génération, élément qui m'a frappé lors de conversations avec des Chinois de la génération antérieure, est le terme Danwei (单位) pour se référer au lieu de travail. Le Danwei, c'était la structure de base territoriale de l'organisation socialiste avant les réformes qui incluaient l'unité productive, mais aussi l'unité médicale, l'unité alimentaire, l'école, la prison, etc. Il implique plus une notion administrative (on retrouve le mandarinat céleste à la BALASZ) que des notions d'entreprise ou de capital - ce sujet du Danwei a été discuté au colloque de CERISY de 1994 sur la propriété (cf. Giraud, 1994, en lien aux travaux de thèse de Christian von Hirschhausen, 1996, sur le Kombinat soviétique). Pierre-Noël Giraud avait centré son intervention autour du fait qu'il n'y avait pas de propriété dans le socialisme et qu'il n'y avait pas non plus d'économie dans le socialisme. Pour les travailleurs chinois de cette génération, leur introuvable « entreprise » reste le Danwei, ou plutôt le Danwei est leur groupe d'appartenance, qui n'est pas plus une entreprise qu'autre chose.

Il peut y avoir de la production physique et de la production sociale, de la production physique sans « entreprise » mais au sein d'une unité sociale, de la production sans capitalisme, sans inversion du rapport marchand. Tout ça faisait dire à MAO Zedong lui-même en 1942 que la figure du capitalisme n'avait pas été suffisamment étudiée en Chine. Vingt ans plus tard, Etienne BALAZS confirmait que c'était toujours le cas. Aujourd'hui, les autorités se refusent absolument à parler de capitalisme, il y a toujours officiellement une voie chinoise vers le socialisme de marché et je vais reprendre ce questionnement-là au travers de la figure contemporaine de l'entreprise.

Mais arrêtons cette succession historique en 1979, au moment des réformes d'ouverture. En 1979 il n'y a pas ni sociologiquement, ni économiquement, ni productivement, ni juridiquement d'entreprise en Chine. Donc l'entreprise n'est pas jusqu'en 1979 un élément constitutif de la civilisation chinoise. Il y a des structures notamment –mais pas seulement- productives dont les modes d'organisation et de prise de décision tournent autour de ces Qiye, ces Danwei. Ce sont des unités de production qui relèvent du civilisationnel, qui sont en filiation avec le civilisationnel chinois et subsumées au système communiste chinois.

Qu'en est-il depuis ? Évidemment ce système intégré de la production à la santé au (contrôle et) à la fourniture sociale a été démantelé. Les nouvelles structures de production se concentrent plus (mais toujours pas exclusivement) sur la production, en tout cas ne fournit plus nécessairement à ses employés la sécurité sociale, la médecine, la nourriture, etc. Mais a-t-on pour autant des entreprises, au sens univoque de ce que ce terme implique dans le reste du monde ?

D'abord la filiation au Danwei demeure, et notamment quant aux formes de relation du travail, en particulier pour les entreprises étrangères en Chine. Celles-ci n'ont

généralement pas un rapport contractuel de droit du travail direct à leurs employés : leurs employés chinois ont un contrat avec FESCO, une structure qui dépend du ministère du Travail, un méta-danwei. Ce n'est pas une question uniquement économique, mais de rapport de droit de contrôle et de rapport social entre une entreprise occidentale et le travailleur qui demeure sociétaire du Danwei FESCO, système qui perdure depuis les réformes de 1979 bien que ces conditions s'assouplissent quelque peu, notamment pour les sociétés à investissement étranger.

Ensuite, le mode d'action de ces organisations à tester au titre d'entreprises, ne se fonde pas principalement sur le capital (financier) mais sur la technique.

La centralité de la technologie

Concentrons-nous sur la technique et la technologie. En 1975, tout le monde savait que MAO vivait peut-être ses derniers jours, et qu'en tout cas l'avenir de la Chine dépendait de savoir qui entre MAO Zedong et ZHOU Enlai, allait mourir le premier. ZHOU Enlai avait posé des jalons pour la suite en (re)-lançant en 1975 le thème des Quatre Modernisations devant l'Assemblée du Peuple : modernisation de l'industrie, modernisation de l'agriculture, de la science et de la technologie, et modernisation de la défense. ZHOU avait porté ces thèmes dès 1963 ; il aura en de multiples manières préparé le retour de Deng et des réformes. Deng Xiaoping s'inscrira dans ces pas, avec une quantification : Spence (1990) mentionne l'exemple de l'objectif de Deng de 800 000 étudiants dans 88 universités (on aura compris que le chiffre 8 est auspiceux en Chine). Les Quatre Modernisations « littéraires » de ZHOU Enlai préparaient par le détour apparent du Zhuyi, le retour effectif du Wenti et de sa figure de proue, Deng Xiaoping, qui n'avait plus qu'à les quantifier. À partir de là, l'ensemble du programme technologique chinois est écrit et tout ce que l'Occident découvre rétrospectivement, était déjà écrit, pensé, diffusé noir sur blanc en chinois, puis en anglais depuis cette époque-là (voir Ruet, 2016a ; Lanckriet et Ruet, 2019).

L'histoire des réunions des Assemblées du Peuple, celle des Congrès du Parti Communiste et des réunions du Comité Central est une longue succession de raffinements de cette dimension. Autant depuis 1979, il y a eu les allers-retours politiques, autant sur le plan de la technologie, la Chine n'est jamais allée que dans un sens.

Établissons d'une part quel est ce sens, son fonctionnement et son organisation, et d'autre part, comment la figure de l'entreprise a des avancées et des reculades autour de ce mouvement d'ensemble, au gré de la compatibilité recherchée avec l'extérieur et de la volonté de re-sinisation, de souveraineté économique et de limitation de l'autonomisation de l'économie sur le politique. Notre thèse est que le vecteur, c'est le déploiement technologique et « l'entreprise », un malléable outil. Pour revenir à la question civilisationnelle, cette porteuse technologique est extrêmement importante pour réfléchir à la dimension civilisationnelle de la production et de la technologie en Chine –non pas un simple mercantilisme

technologique comme cela a été parfois dit-, mais une véritable anabase technologique.

Reprenons l'état des lieux du débat sur « technologie et entreprise ».

« Capitalism with Chinese Characteristics » (2008), est un ouvrage d'économiste, qui a l'avantage d'être écrit par un Chinois d'Harvard, Huang Yasheng. Il critique ses collègues économistes pour avoir décrit la Chine seulement du point de vue de macroéconomistes et de régulationnistes. Même s'il ne traite évidemment pas des questions d'entreprise et civilisation ou de la structuration des entreprises qui nous occupent ici, il nous permet de *localiser* le dynamisme de l'articulation production-société au sein du dispositif chinois, qui est la province. En effet, si ce livre pose une question qui a été à la mode dans les années 90, en étant lui-même empreint de la théorie de l'agence, autour de la structure de propriété : la distribution des droits sur le cash flow et des droits de contrôle, la distribution des droits de contrôle résiduel qui caractérise le pouvoir des managers au sens de la théorie américaine de la firme, HUANG YASHENG utilise au final cette méthodologie à l'appui d'une thèse, qui en dernière analyse reprend ce que disait BALAZS, sans pour autant le citer, à savoir que le cœur de l'entrepreneuriat en Chine serait dans les provinces, et non à Pékin. Il montre que dans la décennie 80, ce sont les provinces, les zones rurales en particulier, qui ont la plus forte croissance et le plus fort développement, qui constituent le plus grand nombre d'entreprises, et là que se situe la libéralisation financière tant Huang parle de « disposition rurale envers le capitalisme » (Huang, pp. 32-33). Ceci n'est pas une émergence hors sol – BIANCO (Op. Cit., pp.216-217) mentionnait déjà le rôle des réformateurs ruraux. Ensuite l'essentiel du questionnement du HUANG se concentre sur la catégorisation de la nature de ces organisations : est-ce que ce sont des entreprises privées, d'Etat, voire semi-étatiques. HUANG se concentre sur les fameuses Township & Village entreprises, figures qui ont été très importantes dans la dynamique chinoise des années 80 et 90, avec une nouvelle régulation dans les années 90. Il montre en particulier qu'à Shanghai, à l'inverse, là où il y a les grandes entreprises d'Etat ou partiellement privées (avec des apports bancaires et des filiales cotées à Hong Kong), les entreprises urbaines ne sont pas du tout innovantes, ne contribuent pas au déploiement technologique et contribue très peu à la croissance du PIB chinois. Cependant, si Huang parle « d'avancée du secteur non gouvernemental et de retrait de l'Etat pour les années 1980 », il mentionne « le retrait du secteur gouvernemental et l'avancée de l'Etat » dès les années 1990 (page 109). Il mentionne une « grande inversion » : En Chine le libéralisme semble n'avoir pour conditions historiques que de faibles fenêtres pour proliférer. Huang Yasheng tranche sans ambages: Shanghai, la vitrine économique de la Chine, est bureaucratique et non pas capitaliste. Il faut reconnaître que les économistes et entrepreneurs de la province du Guangdong (province qui présente quelques spécificités au sein des caractéristiques chinoises) concèdent que l'essor de la ville de Shenzhen était bien nécessaire pour y tester de nouveaux modèles, notamment autour des technologies de pointe.

Ce faisant, cet ouvrage est très utile pour requalifier les lectures libérales de l'économie chinoise qui sur-abondent, mais en seconde approche il procède encore d'une approche economiciste: rechercher le rôle micro-économique des entreprises

et leur seule contribution à une grandeur numérique agrégée, la croissance, en dehors de toutes caractéristiques de système. Il me semble qu'une lecture complémentaire très intéressante se trouve dans celle de Jonathan SPENCE, un historien et politologue dont l'un des ouvrages reste une référence sur la modernité et les processus de modernisation en Chine, « The Search of Modern China ». SPENCE commence avec la dynastie des Ming, jusqu'à aujourd'hui la lecture de la période du 20^e siècle est tout à fait éclairante. Il termine précisément sur les quatre modernisations, et il s'arrête sur le passage de 1975-79. En 1975, ZHOU Enlai, mentionne comme un moto politique les Quatre Modernisations. En 1979, DENG Xiaoping l'inscrit dans la Constitution du Parti, en donnant des objectifs extrêmement clairs, à travers la réouverture de 88 universités, dans une vision à moyen terme d'avoir 800 000 étudiants formés dans la science et la technologie. Précisons qu'il s'agit de 800 000 étudiants uniquement dans la science et la technologie et avec un objectif, avec une vision qui est, «à l'aube du XXI^e siècle, que la Chine soit un État technologiquement indépendant. » L'État est central, la technologie est le coeur de son renouveau, la wenti chinoise technologique subsume la zhuyi américaine de la forme entreprise.

Prenons un exemple structurant des nouvelles industries chinoises à ce jour. C'est à la même période que DENG Xiaoping a déployé sa vision stratégique utilisée par la Chine depuis 40 ans, en affirmant que « les terres rares seraient à la Chine ce que le pétrole est au Moyen-Orient » ; il eût pu mentionner en outre : sans le chaos ni la guerre. On peut se référer, pour le détail de la mise en oeuvre, à Huchet, Kong & Ruet (2007) et Ruet (2019) et pour la mise en perspective générale, à Huchet, Richet & Ruet (2015) et à l'ouvrage publié en 2016 : « Des capitalismes non alignés », qui ne traite pas que de la seule Chine mais de la figure de l'émergence saisie sous l'angle industriel (Ruet, 2016²).

Il est extrêmement important de voir que dès cette période-là, il y a une programmation, partant de la recherche fondamentale, de la formation, de la réouverture des universités, vers la recherche et développement avec ce que les Chinois appellent des « programmes ». Un programme en Chine dure 10 ans, au niveau national fédère des dizaines d'universités avec un certain nombre « d'entreprises » pilotes s'y référant, impliquant elles-mêmes des centaines voire des milliers de chercheurs. Chaque programme est réévalué régulièrement sur les technologies frontières. Le fameux programme 863 préside à l'ensemble des technologies environnementales, qui vont du solaire à l'éolien, en passant par les aimants et les poudres métalliques qui composent ces technologies, aujourd'hui en passe d'être étendu à l'économie hydrogène, la mobilité, les mobilités et nouvelles énergies, les données et algorithmes qui les déploient, etc. La mise en place d'un système de prix fondé sur le marché dès 1987 (système proposé par Zhao Ziyang, fidèle serviteur des réformes jusqu'en 1989) aura aux yeux du monde occulté l'adoption par le PCC de la synthèse entre zhuyi et wenti.

² Ce champ avait été ouvert par des enquêtes incluant des collègues chinois, comme Huchet, Wang, Ruet (2006), des travaux collectifs comparatifs (Huchet, Richet & Ruet, 2007).

Il y a en effet plusieurs éléments importants autant « théoriques » (structurants) que concrets (avec des gains technologiques directs) qu'il importe de percevoir dans ces programmes. D'abord, historiquement, ils ont été mis en œuvre à un moment où ils n'étaient absolument pas sous les radars de l'Occident. La Chine a été très opportuniste dans l'acquisition de ses technologies. Par exemple Magnequench, une entreprise américaine qui avait beaucoup travaillé avec le département d'État, a été rachetée par deux fonds d'investissements très discrets, dont l'un a été piloté par un gendre de DENG Xiaoping et l'autre était piloté par le fils de DENG Xiaoping, sachant que la fille de DENG était Ministre de la Technologie à ce moment-là. De là, s'est opérée une intégration des technologies de la maîtrise des poudres industrielles qui allaient rentrer dans la composition des aimants, et progressivement les programmes technologiques se sont construits autour d'entreprises d'État, quelques entreprises privées (proches de l'État) et de nombreuses d'universités liées cardinalement à l'État. Et c'est à partir des universités qu'on a créé de nouvelles Qiye dont la gouvernance a été confiée à un certain nombre d'universitaires membres du Parti Communiste, avec la double casquette d'universitaires et « d'entrepreneurs du Parti » donc, ou d'universitaires et de gestionnaires des aspects productifs des programmes pour reprendre la terminologie exacte en chinois.

Jusqu'à présent l'ambiguïté n'est pas complètement tranchée parce que ce sont les entreprises ou Qiye qui se sont développées depuis, avec des financements publics, des financements privés bouclés avec l'aval de banques d'État, pilotées par des programmes publics ou avec des débouchés sur des offres de marchés publics en particulier dans les municipalités, les provinces, etc. Il y a eu une coévolution à l'orée du système d'État, de manière relativement intégrée dans l'État.

Plusieurs points sont à souligner en termes d'économie industrielle : la constance, la durée de la vision, la recherche, le développement national de la technologie – toutes dimensions qui dépassent largement la figure classique de l'entreprise, dont l'économie classique pense la frontière, mais dont l'économie politique chinoise organise au contraire l'imbrication.

Un second aspect est la question de l'intégration verticale. Sans rentrer dans les détails, la Chine a effectivement développé le solaire avec des subventions européennes, mais il n'y a pas eu de subventions européennes sur l'éolien, et pourtant la Chine a développé cette industrie. Nombreux sont ceux qui ont affirmé que la Chine avait usé et abusé de son monopole sur les terres rares qui correspond d'abord circonstanciellement aux visions courts-termistes, atomisées –c'est la définition d'un « marché »-, des entreprises occidentales. Les terres rares existent également en Australie et, aux États-Unis, Magnequench avait des mines de terres rares. La Chine n'a pas organisé un marché mais une industrie.

Au-delà, il y a eu l'organisation d'un véritable apprentissage organisationnel et industriel-technologique d'État autour de la gouvernance des Qiye, autour de ces unités productives. Arrêtons-nous un instant sur ce point clé. À la faveur du monopole d'exportation des terres rares, la Chine a mis en place les fameux transferts de technologie au sein des co-entreprises entre partenaires occidentaux et

chinois. Le système était qu'une entreprise occidentale possédant une technologie et qui voulait accéder aux terres rares chinoises était invitée à se déployer, à s'implanter en Chine et à former une co-entreprise dans laquelle était mise en partage la technologie. De plus, un deuxième élément beaucoup plus important est qu'au fil des années la Chine a déployé ce savoir-faire sur différents segments, segments verticaux de la chaîne, à partir du moment où elle a eu une maîtrise des poudres. La Chine s'est employée à créer le réceptacle d'universités et de filières capables d'intégrer le transfert de technologie dans les aimants, dans les panneaux solaires eux-mêmes, puis dans la conception des éoliennes, etc. La Chine a toujours travaillé en amont à la matrice de réception, parce qu'un transfert effectif de technologie ne peut pas se faire s'il n'y a pas une matrice de réception. Se dégage ainsi l'idée qu'il y a une coordination entre les programmes technologiques et de formation dans le temps d'une part, et la capacité pour un certain nombre de structures d'intégrer, d'absorber la technologie et le savoir-faire d'autre part. Il est loisible de les nommer entreprises mais leur réalité recouvre de nombreuses dimensions situées dans le cœur du dispositif étatique chinois. L'autonomie n'en est nullement la figure centrale.

Un troisième point concerne le déploiement par la massification. Une fois l'innovation intégrée, absorbée et se redéployant dans de l'innovation nouvelle encore faut-il lui créer un débouché. Là aussi, un système d'apprentissage par l'État et le gouvernement s'est mis en place, autour à la fois du Ministère de la Science et Technologie, du Ministère des Finances, et d'une structure dépendant directement du Conseil d'État chinois (le pendant fonctionnel du comité Central) : la National Development Reform Commission, Fagaiwei (发改委). L'innovation est politique.

Des outils économiques d'État

Il y a une dizaine d'années à peu près, la Chine fonctionnait par subventions, qui ont défrayé la chronique de l'OMC. Celles-ci n'ont pas été efficaces, pour plusieurs raisons, mais d'une certaine manière le marché fonctionnait trop bien. Les subventions allaient encore beaucoup trop à des technologies qui ne permettaient pas d'avoir une tendance haussière du niveau technologique, mais plutôt de créer des surcapacités de technologies moyennes. Ces subventions ont été stoppées pour être remplacées par des commandes publiques, dirigées par les normes, notamment des normes technologiques et pas uniquement des normes pour les utilisateurs, des normes de mission. Ce fut le coup d'arrêt à ce « capitalisme » que voyait HUANG YASHENG.

Prenons cette fois en exemple l'éolien, détaillé dans Lanckriet et Ruet (2019) ou encore la question des véhicules de nouvelles énergies. Dans les deux cas, il y a des entreprises étrangères installées en Chine, et des « entreprises » détentrices de portefeuille technologique financées par l'État chinois. Les commandes publiques initiales tirant le développement de ces techniques sont dimensionnées pour que des technologies brevetées, des brevets incrémentaux qui ont été mis en place par les partenaires chinois, soient un prérequis dans l'obtention des marchés. Ceci force à une sinisation lente, qu'on observe très bien dans le domaine de l'éolien au cours d'une dizaine d'années.

Sur une échelle de dix ans, il y a eu en début de cycle un « marché » dominé par les entreprises étrangères, puis en milieu de cycle dominés par des coentreprises, et en fin de cycle par des coentreprises et des « entreprises » chinoises membres de l'écosystème d'État. Une dimension de sélection par les normes techniques est à prendre en compte, et qui ramène à la dynamique Etat-Entreprise, à la dynamique de l'État technologique. Comment ce réglage s'opère-t-il ? Plusieurs structures institutionnelles hybrides entre l'État, le ministère et les entreprises ou des détenteurs de portefeuille technologique en sont les acteurs. La NDRC elle-même a des filiales qui sont des think-tanks de discussion avec les entreprises, filiales qui elles-mêmes ont des filiales, véritables organes de conseil aux entreprises. Ces organes de conseil produisent des rapports financés par l'entreprise, et qui servent à réaliser une espèce de lobbying proactif pour que les institutions étatiques aient une connaissance fine de la segmentation, de la capacité technologique des structures productives présentes sur le sol chinois. Il s'agit *in fine* d'aider les municipalités à dimensionner les appels d'offres techniques, de sorte à éliminer le bas du panier, à favoriser par une rente spécifique le haut du panier et à amener le ventre mou de la technologie vers une tendance haussière.

Plusieurs éléments de conclusion s'imposent après cet excursus de régulation fine, quant à la réalité de l'entreprise en Chine. Toute forme organisationnelle est bonne dans la mesure où elle permet une capacité à développer, à structurer un capital technique, et où en réalité elle repose la question de la non-autonomie du capital technique, qu'il y ait « entreprise » ou pas. Arrêtons-nous sur la question du capital. En Chine, même si celle-ci refuse le terme de capitalisme, il y a du capital. Il peut exister du capital –de la formation de capital- sans que cela n'implique nécessairement de capitalisme, on l'a connu dans les évolutions occidentales –voir EDF des années 50 puis du programme nucléaire, voir les industries militaires. Ceci repose fondamentalement la question de la structure du capital.

L'encastrement du capital

Premièrement sur le rapport d'autonomie, la Chine est claire, et considère que, dans les économies occidentales, le capital contrôle l'Etat, c'est la doctrine officielle. En Chine, le système est tout simplement différent, avec également du capital, mais un État qui contrôle le capital.

Deuxième point, le capital est organisé collectivement de ce point de vue là, on a beaucoup discuté sur la question de la propriété intellectuelle et de la diffusion de la propriété intellectuelle. La Chine a fait machine arrière en 2012. Elle était alors prête à voter une loi sur le fait que toute propriété intellectuelle acquise directement ou indirectement avec des financements publics relevait de la propriété publique. Mais elle a fait machine arrière très vite : ceci n'est après tout pas indispensable pour le régime actuel dont la gouvernance actuelle, décrite plus haut, suffit à la réalisation du programme technologique national. Les systèmes de mise en place de régulation par les normes, qui sont adaptées à une connaissance fine de la segmentation des entreprises, ainsi que les programmes d'appui à long terme, suffisent à organiser la diffusion de la technologie. Donc le statut du rapport du capital à l'État est, vi la Chine, en train de changer pour ce qui concerne les nouvelles technologies, et

questionne le positionnement mondial de la régulation étatique du capital technique. Ces débats ont eu lieu aux États-Unis notamment sous l'angle des incitations économiques à l'innovation et à la distorsion du fait de l'intervention étatique (voir - Ruet, 2018). Mais nous pensons qu'il y a plus : « La percée chinoise dans les technologies environnementales – éolien, solaire, mobilité électrique, batteries et stockage, hydrogène – est le fruit d'une stratégie d'État systémique, fondée sur des outils complémentaires qui se sont affinés depuis vingt-cinq ans : une politique scientifique d'intégration technologique, définie très en amont ; des politiques industrielles pour attirer et développer les technologies choisies par l'État, la création d'avantages et leur transmission à toute la chaîne de valeur (mine, raffinage, matériaux, technologies, systèmes, écosystèmes) ; des réglementations régulièrement révisées pour fixer durablement les entreprises étrangères tout en sinisant progressivement l'écosystème, afin de créer, dimensionner et contrôler le marché domestique ; une diplomatie économique et une finance verte pour asseoir un avantage compétitif mondial. La Chine remet ainsi en selle un pan négligé de l'économie industrielle, la protection des industries naissantes, et questionne les stratégies classiques d'investissement et d'innovation. » (Ruet, 2019b, et repris dans un ouvrage en cours de préparation : *Le capital après la Chine*).

L'entreprise, impensé civilisationnel chinois ?

Dernier point, et question d'ouverture, se pose l'enjeu du rapport État-entreprise aujourd'hui. Il est important de revenir aux textes : la Chine, comme en 1975-79, continue d'écrire noir sur blanc ses programmes.

XI Jinping, dans son ouvrage «La Gouvernance de la Chine», compendium de ses discours sur près de 600 pages, dont le tome II est intitulé «La Gouvernance des nouvelles routes de la soie», indique la voie. Ces discours comportent à la fois des dimensions politiques générales, mais aussi des mesures extrêmement précises de régulation et de mise en avant de secteur. La plupart de ces discours sont très équilibrés entre le Zhiyi et le Wenti, la théorie et la pratique. Plusieurs éléments sont frappants, notamment la faible occurrence du terme « entreprise » dans ce monument politique, apparaissant seulement sur trois pages.³ Les discours de XI Jinping se veulent une contribution théorique, l'exposition de la manière dont l'économie politique chinoise se déploie aujourd'hui. Or l'entreprise ne s'y rencontre que sous trois occurrences. Elles consistent à poser essentiellement que les entreprises privées ont un rôle d'accompagnement des entreprises publiques et que ces entreprises publiques certes ont eu des défauts au cours d'une certaine période, mais sont en train de se déployer autour d'une nouvelle gouvernance.

Sur les cinq dernières années, il y a eu énormément de fusions-acquisitions entre entreprises d'État, ce qui est important sur le plan politique. Il faut bien voir que nombre d'entre elles ne sont que les démultiplications ou les démembrements des anciens ministères de branches dans les provinces, issues de la décentralisation

³ Sans compter les occurrences qui ont lieu sur une même page.

des années 90. Lors des années 80-90 en mettant en place des réformes, le pouvoir central avait été forcé de décentraliser de fait. Les gouvernements provinciaux avaient repris le pouvoir. Mais les anciennes démultiplications des ministères de branche renommées entreprises n'étaient pas pour autant autonomisées, la raison marchande ou la raison productive n'était pas pour autant autonomisée de l'État local. Elles restaient proches des gouvernements provinciaux et sont aujourd'hui recentralisées vers l'État central : cette reprise en main était extrêmement difficile dans certains secteurs jusqu'il y a quelques années et qui est la marque de fabrique de XI Jinping. Elles offrent un bon analyseur de la politique chinoise encore plus que de l'économie. En effet, autant on ne peut savoir ce qui se passe à l'intérieur du comité central, autant un très bon indicateur de la recentralisation politique en Chine aujourd'hui serait d'observer les fusions-acquisitions des entreprises. Des entreprises d'État provinciales ne pouvaient fusionner tant qu'elles étaient contrôlées par les provinces : cela aurait signifié des rapprochements inter-États. La fusion du « capital » montre que le contrôle du capital technologique est remonté d'un cran : la même fusion impossible hier est rendue possible du fait qu'elle se fait à l'intérieur de l'État central.

Venons-en enfin au concept qui mobilise directement la notion de civilisation : la « civilisation écologique » qui mobilise beaucoup plus XI Jinping que la notion de l'entreprise. En 2018, un super ministère de l'environnement a été mis en place, qui a commencé à fonctionner de manière extrêmement efficace, rapide, avec un très fort pouvoir de restructurer les entreprises. La mise d'unités productives sur une « liste noire » lorsqu'elles ont un enjeu environnemental, la menace de leur fermeture sont devenues un outil clé d'alignement du pouvoir dans le cas où elles ne savent pas se moderniser technologiquement, c'est-à-dire ne sont pas en mesure de servir d'outil politique pour la promotion de la modernisation. Là encore c'est une lecture politique et non économique qui est pertinente. Le rôle des structures productives provinciales est d'absorber les technologies nationales et de les déployer dans les zones provinciales. Il se forme une nouvelle hiérarchie entre les structures de production.

Un enjeu traversant porte sur le rôle de l'industrie et de la manufacture, et est clairement illustré par le document le plus important du système de gouvernance chinois : le rapport au Dix-neuvième Congrès de 2017, soit le rapport fait par le Secrétaire Général tous les cinq ans. Il indique deux directions : approfondir la réforme structurelle du côté de l'offre, dans l'édification d'un système économique moderne et orienter les efforts sur l'amélioration de la qualité du système de l'offre afin de renforcer considérablement l'avantage qualitatif de l'économie. Il comporte des termes extrêmement économiques, fondé sur un positionnement au sein de l'économie mondiale en termes d'avantages comparatifs : « Nous accélérerons la transformation du pays en puissance manufacturière et le développement d'une industrie manufacturière avancée. Nous stimulerons l'intégration profonde de l'internet, les méga-données et l'intelligence artificielle et l'économie réelle créeront le nouveau pôle de croissance. Nous formerons ainsi de nouvelles forces motrices dans les domaines de la consommation et/ou de moyens de gamme, de l'innovation appelée à jouer un rôle moteur de technologie verte et à faible émission de carbone, de l'économie partagée, de la chaîne moderne de l'offre des prestations de services

en capital humain. » Telle est la version remise à jour des wenti du programme de DENG Xiaoping de 1979 sur les nouvelles technologies, avec les outils de l'État innovant dans sa gestion. Mais Xi Jinping (2017) précise l'objectif d' « accélérer l'édification d'un État innovant » : ce point de zhuyi est clé, pour lui il ne s'agit pas d'un État qui gère, encourage ou pilote l'innovation, mais bien d'un parti-État qui lui-même qui *est* innovant ; et, en creux, pas les entreprises.

Gouvernance de la Chine, non-entreprise et civilisation

Quel avenir ? Reprenons l'hypothèse de BALAZS (Op. Cit. p.301) : « alors que la ville occidentale était la pépinière et plus tard le rempart de la bourgeoisie, la ville chinoise était essentiellement le siège du gouvernement, la résidence des fonctionnaires hostiles en permanence à la bourgeoisie » ; « ma ferme conviction est que la classe moyenne prospérait toutes les fois que la souveraineté nationale était divisée et par suite que le pouvoir d'État et des fonctionnaires-lettrés s'affaiblissait ». Hypothèse historique, si l'on substitue à la division de la souveraineté nationale la décentralisation du pouvoir et à la classe moyenne (la possibilité de) l'entreprise, alors il est tentant de prolonger l'hypothèse.

La Chine contemporaine retient son souffle à la parole d'un seul homme ou presque, le Président Xi. Lisons ce qu'il dit dans ses discours, qui ne sont pas tout, mais qui colorent par la face ou 面子 les fondements –ou 里子 - que notre excursus d'auteurs et d'enquêtes nous a fait suggérer. L'ouvrage de XI Jinping, *La gouvernance de la Chine*, composé de discours qui s'incarnent dans la pratique, qui commencent à avoir une régularité dans les faits sur plusieurs industries et à l'intérieur des provinces ; dont les citations ci-dessous sont extraites.

C'est finalement sur la « civilisation écologique » que XI Jinping fait porter l'État innovant. Il mobilise la hiérarchisation des formes du capital ou des formes de propriété. Il s'opère une forme de hiérarchisation très claire. Deux passages sont illustratifs : l'un poétique, mais pourquoi pas dans la mesure où il s'agit aussi de poésie dans la civilisation chinoise, l'autre plus technique et technologique sur la civilisation écologique.

Premier extrait : « Nous devons nous rendre compte que les montagnes, les cours d'eau, les forêts, les champs et les lacs composent une communauté de vie. L'homme dépend des champs, les champs des eaux, les eaux des montagnes, les montagnes de la terre et la terre des arbres. Le contrôle de l'utilisation et la restauration écologique doivent respecter la loi de la nature, si les planteurs d'arbres ne s'occupent que de reboisement, les aménageurs d'eaux que des travaux hydrauliques et les protecteurs de champs que des terres cultivables, on risquerait de négliger les autres domaines, on finirait par provoquer une détérioration générale des écosystèmes. » C'est un vaste débat que de savoir si cette vision intégratrice est à renvoyer à des questions civilisationnelles anciennes, ou si elle est à renvoyer aussi à une remise en équilibre de cette ruralité si importante en Chine, ou si elle peut renvoyer jusqu'à un « topos » à la Hatchuel puisqu'il y a aujourd'hui manifestement la mise à même niveau du génie environnemental, de déploiement technologique, du

renforcement de l'État. Clairement, selon XI Jinping, l'ensemble est au même plan que le déploiement de l'État. Du socialisme aux caractéristiques chinoises, il y a quelque chose qui n'est jamais traité simultanément dans les civilisations occidentales, qui donnent lieu à des débats séparés. Cependant, quand ces débats-là sont abordés de manière congruente dans les économies et politiques occidentales, les sciences sociales modernes considèrent en général qu'il y a création de pans nouveaux de la connaissance. Dans le discours chinois, c'est intrinsèquement partie intégrante de la vision politique du dirigeant chinois pour son pays.

Second extrait : « le développement de notre civilisation écologique nécessite la mise en application intégrale des principes définis par le Dix-huitième Congrès. » « Nous devons inculquer les idées relatives au respect et à la protection de la nature, ainsi que vivre en harmonie avec cette dernière. Nous devons poursuivre la politique fondamentale de l'État concernant les économies d'énergie, la protection de l'environnement. » Sont situées au même plan l'évolution du système politique et la réflexion scientifique. L'idée d'un socialisme scientifique n'a pas été abandonnée, et est mise sur le même plan que la civilisation écologique et doit être guidée par la théorie de DENG Xiaoping : la pensée importante de la triple représentation qui inclut l'entreprise dans les arcanes du pouvoir, l'entreprise telle que requalifiée ici, et le concept de développement scientifique : « Le territoire est l'assise matérielle pour l'édification d'une civilisation écologique, il faut planifier avec une vue d'ensemble son exploitation, maintenant l'équilibre entre la population, les ressources et l'environnement, ainsi qu'une cohérence unissant les rendements économiques, sociales et écologiques. Il faut également procéder de manière scientifique à l'aménagement de l'espace productive, vital et écologique sans oublier de laisser à la nature davantage de possibilités de se régénérer. »

On voit avec ces extraits que la Chine en même temps avance sur une légalisation et sur une séparation des technologies, des techniques de gestion de la ressource d'une part, et de l'évaluation par l'État de la bonne gestion des ressources, d'autre part, tout en resserrant la maille du parti d'autre part. Rien de ce qui concerne le périmètre de ces structures productives que l'on nomme en occident « entreprises », rien même de ce qui pourrait concerner les toutes jeunes entreprises *à mission*, n'échappe à la litanie de wenti d'un Xi Jinping. La Chine tente aujourd'hui de redéfinir le rôle des structures de contrôle de capital technologique/structures d'aménagement du territoire vis-à-vis du rôle de l'État... mais sans les nommer ! Un point est en effet frappant : la faible occurrence du terme « entreprise » dans ce monument politique, apparaissant seulement sur trois pages. Autant on peut comprendre que le rapport au 19^e Congrès ne les mentionne pas (encore qu'un discours de politique générale occidental les mobiliserait largement), autant ce collage de wenti certes au service d'une zhuyi inscrit là une nette absence. En Chine, *l'absentement de l'entreprise* est éminemment « à mission », cette mission est politique, indissolublement dédiée au retour national à son rang de grande civilisation. La non-entreprise est civilisationnelle.

Bibliographie

Bianco, Lucien (1968), *Les origines de la révolution chinoise 1915-1949*, Gallimard, 384 p.

Billeter, Jean-François (2000), *Chine trois fois muette*, éditions Allia, 143 p.

Etienne BALAZS (1968), *La Bureaucratie Céleste: recherches sur l'économie et la société de la Chine traditionnelle*, Gallimard, 346 p.

Giraud, Pierre-Noël (1994), *Economie et propriété dans les socialismes*, Colloque de CERISY sur la propriété (https://philoma.org/wp-content/uploads/docs/2012_2013_Leading_with_Wisdom/Giraud_Pierre

Hirschhausen (von), Christian (1996), *Du combinat socialiste à l'entreprise capitaliste – une analyse des réformes industrielles en Europe de l'Est*, L'Harmattan, Paris, 1996,

Huang Yasheng (2008), *Capitalism with Chinese Characteristics : Entrepreneurship and the state*, Cambridge University Press, 348p.

Huchet Jean-François, Kong Xinxin, Joël Ruet (2007), *Les firmes des économies émergentes, des modèles innovants ?* Communication à l'Ecole de Paris, Séance du lundi 26 mars 2007, <https://www.ecole.org/cafr/seance/670-les-firmes-des-economies-emergentes-des-modeles-innovants>

Huchet Jean-François, Xavier Richet, Joël Ruet (2007), *Firms and the State: industrial and administrative models for Globalisation in China*, India, Russia, Academic Foundation India.

Huchet Jean-François, Xavier Richet, Joel Ruet, dir. (2015), *Chine, Inde : les firmes au cœur de l'émergence*, Presses Universitaires de Rennes, 2015, 150 p.

Huchet, JF, Wang Wei, Joël Ruet (2006), *Globalisation and Opening Markets in Developing Countries and Impact on National Firms and Public Governance: The Case of China and India*, rapport à l'Union Européenne

Lanckriet, Edouard & Joël Ruet (2019), *La longue marche des nouvelles technologies dites « environnementales » de la Chine: capitalisme d'État, avantages comparatifs construits et émergence d'une industrie*, *Gérer et comprendre* 2019/2 (N° 136), pp.3-14

Ruet Joël (2016), *Des Capitalismes Non Alignés: Les Pays Émergents, ou la Nouvelle Relation Industrielle Du Monde*, Raisons d'Agir, Paris, 224 p.

Ruet Joël (2016a), *Un facteur déterminant de la géopolitique des matières premières : la stratégie industrielle de la Chine*, *Responsabilité & environnement* - n°82, pp. 16-23

Ruet, Joel (2018), *Made in China 2025 and the Belt and Road Initiative*, in « *Made in China 2025: Only About Tech Leadership?* », dirigé par A. Amighini et S. Miracola , ISPI Milano, <https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/made-china-2025-only-about-tech-leadership-21107>

Ruet, Joël (2019b), *Quand la Chine structure le nouvel écosystème mondial des technologies vertes*, *Journal de l'École de Paris du management* n°141

Spence Jonathan (1990), *The Search for Modern China*, W-W-NORTON & COMPANY, New York • London, 728 p.

XI Jinping (2014), *La Gouvernance de la Chine*, Editions en Langues Etrangères, Beijing, 538p.

XI Jinping (2017), *Remporter la victoire définitive de l'édification de la société chinoise de moyenne aisance et faire triompher le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère*, rapport au 19^e Congrès du Parti Communiste Chinois, Xinhua, 18 octobre 2017.